



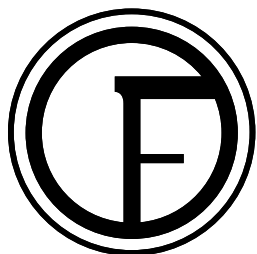
Dossier de candidature

Titre Fellow

OPPQ



Ordre professionnel  
de la physiothérapie  
du Québec



Le **titre Fellow** souligne un engagement soutenu envers l'atteinte et le maintien de l'excellence dans une grande variété de compétences qui caractérisent les professionnelles et les professionnels de la physiothérapie. Par des réalisations notoires, la ou le professionnel contribue à l'avancement et au rayonnement des professions.

## Critères d'admissibilité

Tous les membres de l'OPPQ peuvent être des candidates ou des candidats au titre Fellow, incluant le personnel de l'Ordre et les administratrices et les administrateurs, à l'exception :

- des membres du comité de sélection;
- des membres qui se sont vus imposer une sanction du conseil de discipline, du Tribunal des professions ou suspendus, qui font l'objet d'une enquête par le Bureau du syndic ou qui sont poursuivis en justice;
- des membres qui ont fait l'objet d'une décision du conseil d'administration leur imposant un stage ou un cours de perfectionnement, une limitation ou une suspension d'exercer des activités professionnelles.

La ou le professionnel doit être membre de l'OPPQ **depuis au moins 15 ans**.

À noter

- Les personnes lauréates du prix Carol-L.-Richards obtiennent automatiquement le titre Fellow;
- Les personnes détentrices du titre Fellow le conservent tant qu'elles demeurent membres de l'Ordre, même les membres à la retraite.

## Critères de sélection

Le titre Fellow souligne une ou des implications notoires dans cinq catégories spécifiques relatives à la physiothérapie :

- Participation aux affaires de la profession
- Rayonnement de la physiothérapie
- Contribution à l'enseignement et au développement professionnel
- Engagement
- Reconnaissances et distinctions

Des contributions importantes d'autre nature pourraient être prises en compte.

**Une lettre d'appui** signée par **cinq professionnelles ou professionnels de la physiothérapie** (dont le proposeur principal) attestant des réalisations de la personne candidate doit être jointe au dossier.

## Formulaire de mise en candidature

**Proposeur principal** (membre de l'OPPQ)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ pht T. phys. Numéro de membre : \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

Fonction(s) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Propose la candidature de :**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_ Numéro de membre : \_\_\_\_\_

Signature du proposeur : \_\_\_\_\_

## Section 1 – Identification de la personne candidate au titre Fellow

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

Fonction(s) : \_\_\_\_\_

Profession      Physiothérapeute      Technologue en physiothérapie      Numéro de membre : \_\_\_\_\_



## Section 2 – Candidature

### Réalizations notoires

Le dossier de candidature doit démontrer que les réalisations notoires de la personne candidate font d'elle une personne reconnue pour la qualité de son apport significatif et déterminant dans **l'ensemble des champs suivants** :

### Critères de sélection détaillés

#### Participation aux affaires de la profession (15 %)

Engagement au sein de comités ou de travaux ayant un impact majeur sur la physiothérapie et sur la qualité de l'exercice. L'analyse tiendra compte du caractère durable et du niveau d'implication de la personne (p. ex. : participation active à un comité, collaboration dans l'élaboration de mémoires, de normes, de guides de pratiques).

#### Rayonnement de la physiothérapie (30 %)

Contribution au rayonnement et à l'évolution de la physiothérapie auprès de la population, des professionnelles et professionnels de la santé ou du grand public par des activités spécifiques (p. ex. : activités de recherche, entrevues médiatiques, balados, interventions publiques). L'analyse tiendra compte de la portée, du nombre et de l'impact des initiatives réalisées.

#### Contribution à l'enseignement et au développement professionnel (25 %)

Contribution à la formation de la relève et au mentorat auprès des cohortes étudiantes et des pairs, ainsi qu'au partage des connaissances par des activités d'enseignement, de supervision de stagiaires et des présentations dans le cadre de conférences, colloques ou congrès liés à la physiothérapie.

#### Engagement (25 %)

Rôle de référence ou d'expertise auprès des pairs, d'organisations ou d'institutions (p. ex. : expert-évaluateur, collaboration à des projets spécifiques) et engagement dans la communauté (participation à des initiatives ou des projets significatifs dans le milieu de santé ou à des projets communautaires, bénévolat ou autres réalisations).

#### Reconnaisances et distinctions (5 %)

Prix et distinctions reçus en lien avec la physiothérapie (portée locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale).

## Section 3 - Documents de mise en candidature

Confirmer ci-dessous que les documents suivants sont joints au dossier de candidature.

Le curriculum vitae de la personne candidate (maximum 4 pages);

Le formulaire de mise en candidature rempli;

Une lettre d'appui signée par cinq professionnelles ou professionnels de la physiothérapie attestant des réalisations de la personne candidate. Elle doit faire ressortir le leadership et le caractère d'exception de la prestation de la personne candidate;

Optionnel - une annexe, si nécessaire (maximum 4 pages).

## Section 4 – Mode de transmission

Veuillez transmettre le dossier de candidature complet (dossier de présentation, annexes, lettres d'appui, pièces justificatives) dans sa version électronique (Word ou PDF) **au plus tard le 6 août** à l'adresse courriel suivante : [communications@oppq.qc.ca](mailto:communications@oppq.qc.ca)

## Section 5 – Prochaines étapes une fois le dossier transmis

- La candidature sera analysée par le comité de sélection;
- Le comité de sélection nommera la personne retenue pour l'obtention du titre Fellow;
- La décision sera entérinée par le conseil d'administration de l'OPPQ;
- Les personnes candidates seront informées de la décision au cours du mois d'octobre;
- Les titres Fellow seront remis lors du cocktail organisé dans le cadre du congrès annuel de l'OPPQ (novembre).

